



Fiche technique N° TB1134  
09-08-2021

Annule et remplace les éditions  
précédentes

Application après préparation sur  
supports conformes au D.T.U. 59.1

- Bois bruts et dérivés :  
Européens feuillus - Européens  
résineux - Tropicaux mi-durs - Contre-  
plaqué - Aggloméré - Isorel dur

## PROTEX BOIS FONDUR AQUA

Impression incolore  
pour le bois

**INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR**  
**8 à 10 m<sup>2</sup>/L**



\*Information sur le niveau d'émission de  
substances volatiles dans l'air intérieur,  
présentant un risque de toxicité par inhalation,  
sur une échelle de classe allant de A+ (très  
faibles émissions) à C (fortes émissions).

### Fonction :

Impression pour les bois non peints à base de résine alkyde en émulsion.  
Destinée à être recouverte en finition par nos peintures, lasures ou vitrificateurs.  
Ce produit incolore respecte la teinte naturelle du bois et renforce les veines tendres des couches  
superficielles du bois.

**Classification :** AFNOR NF T 36-005 : I 4a

**Destination :** INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR

Boiseries : portes, fenêtres, volets, charpentes et barrières (sur bois brut et dérivés).

### Qualités dominantes :

- Garantit une meilleure imperméabilité du bois.
- Microporeux, laisse respirer le support.
- Accroît la résistance aux remontées de tanin.
- Recouvrable par une peinture, une lasure ou un vernis.

### Caractéristiques pratiques :



= 8 à 10 m<sup>2</sup>/L (suivant la nature,  
la porosité du fond et le mode  
d'application). = 1 h

= 6 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

- **Présentation :** Prêt à l'emploi - Incolore
- **Aspect :** Velouté
- **Matériel :** Brosse, Rouleau ou Pistolet
- **Nettoyage du matériel :** Eau
- **Dilution :** dans le cas d'une application au pistolet (5 à 10 % d'eau).
- **Conditionnement :** 1 L - 3 L

### Caractéristiques techniques :

- **Densité :** 1,00 à 1,10
- **Extrait sec** (pondéral) : 24 à 28 %
- **Teneur en COV :** Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/g) : 30 g/l (2010).  
Ce produit contient max 30 g/l COV

## MODE D'EMPLOI

### Préparation du support :

- **Sur bois neuf ou ancien non peint** : poncer et dépoussiérer. Si le bois présente des traces grasses, dégraisser avec un produit adapté.
- **Bien dégraisser les bois anti-siccatisifs (qui empêche l'impression de sécher).**

### Application :

**Après les travaux de préparation du support**, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes au D.T.U. 59.1.

- Appliquer 1 couche en répartissant le produit de façon homogène et en suivant le sens des fibres du bois. Laisser sécher 6 heures, puis effectuer un léger ponçage pour éviter les remontées des fibres du bois.
- **PROTEX BOIS AQUA FONDUR est destiné à être recouvert en finition par nos peintures, lasures ou vitrificateurs.**
- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur la surface à peindre.
- **En intérieur, ne pas appliquer par température inférieure à + 8°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 70% d'Humidité relative.**
- **En extérieur, ne pas appliquer par température inférieure à + 5°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 80% d'Humidité relative.**
- **Produit à mélanger avant utilisation**

## PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

### Conservation :

Limitée à 1 an en emballage d'origine non ouvert. Stocker à l'abri du gel et de la chaleur.

### Hygiène et sécurité :

**Se reporter à la fiche de données sécurité disponible sur notre site [www.theodore-batiment.fr](http://www.theodore-batiment.fr) ou sur demande et au texte figurant sur l'emballage conforme à la législation en vigueur.**

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THEOLAUR Peintures - ZI-A – 5, rue René Cauche – 59139 NOYELLES LES SECLIN - Service technique : + 33 (0)3 61 26 54 96

Mail : [contact@theodore-batiment.fr](mailto:contact@theodore-batiment.fr) [www.theodore-batiment.fr](http://www.theodore-batiment.fr)

SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 – Code APE : 2030Z – N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015